

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 28 Septembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, M. Alain DESGRE, Mme Maryvonne LE GAL, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Annette FREOUX à Marylise FOIDART  
Christian GUEGUEN à Georges THIERY  
Françoise HENRIQUEZ à Arlette BUZARE  
Isabelle LOISEL à Pierre-Yves LE GROGNEC  
Hugues DEVAUX-MARKOV à Jean-Jacques MARTEIL

*Secrétaire :* Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	21 Septembre 2023
Date de l'affichage	22 Septembre 2023
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

-----  
**2023 64      Décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT**

*Rapporteur :* J. Daniel

✓ **Acquisition de véhicules d'occasion utilitaires et professionnels**

**Procédure adaptée**

L'avis de publication a été adressé à MEDIALEX (journal Ouest-France) et sur la plateforme de dématérialisation Mégalisbretagne, le 4 juillet 2023.

La date limite de remise des offres était fixée au mardi 18 juillet 2023 à 12 heures.

**Critères de sélection**

- Prix des prestations :      **40 %**
- Valeur Technique :      **60 %**

Pour le lot 1 – Fourniture d'un véhicule utilitaire type fourgon aménagé neuf ou occasion

Pour le lot 2 – Fourniture d'un véhicule utilitaire type fourgon neuf ou occasion

Pour le lot 3 – Fourniture d'un véhicule utilitaire type fourgonnette occasion  
Pour le lot 4 – Fourniture d'un véhicule utilitaire type fourgonnette occasion

Une reprise de matériel pour les lots 2, 3 et 4 est obligatoire.

### Analyse des offres

Aucune offre n'a été déposée sur la plateforme Mégalis.

L'ensemble des lots a, par conséquent, été déclaré infructueux le 20/07/2023.

Conformément à l'article R.2122-2.3°, ces lots ont été relancés sans publicité ni mise en concurrence, les services se sont dirigés vers plusieurs garages pour trouver les véhicules correspondant le mieux à leurs attentes et au budget prévu.

- ✓ **Mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation et transformation des bâtiments du site du Sémaphore en base nautique.**

### Procédure adaptée

Publication sur Ouest France le 19/05/2023 et sur la plateforme de dématérialisation "e-megalis"

Date limite de réception des offres : le 19/06/2023 à 12h00

Ouverture des plis : le 19/06/2023 à 14h00

Huit offres dématérialisées nous sont parvenues, toutes conformes.

Le dossier d'analyse est consultable au service Marchés Publics.

### Analyse des offres :

Les offres ont été analysées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

- Prix des prestations : **40 %**
- Valeur Technique : **60 %**

Estimation des travaux : 1 280 000 € HT

À l'ouverture des plis											
N° alpha	NOM	Note prix		note methodo	note intention	Justification prix	note technique	Total			
		Forfait provisoire de rémunération HT	Pts sur 40					Pts sur 60	Pts sur 100		
1	Archivolto	108 800,00	40,00	1	19	19	5	43,00	5	83,00	5
2	Atelier l'échelle	123 520,00	35,23	6	23	25	9	57,00	1	92,23	1
3	Atelier Le Cab	108 800,00	40,00	1	17	16	6	39,00	7	79,00	7
4	Bonnot	121 242,11	35,90	4	22,5	21,0	5,0	48,50	4	84,40	3
5	Nord Sud Architecte	144 000,00	30,22	8	19	21	5	45,00	8	75,22	8
6	Bertin	121 600,00	35,79	5	19,5	21	4	44,50	6	80,29	6
7	Le Romancier	143 360,00	30,36	7	22	23	9	54,00	2	84,36	4
8	PRN architecte	115 200,00	37,78	3	22	22	5	49,00	3	86,78	2

Suite à une première analyse, un classement provisoire a été effectué, à la suite duquel et conformément à l'article 6 du Règlement de consultation, le maître d'Ouvrage a demandé, aux candidats classés dans les 5 premières places de présenter lors de l'audition du 02/06/2023, une offre finale pour le 03/07/2023 à 12h00.

La commission des marchés s'est réunie le 06/07/2023 à 10h00.

Après audition

N° alpha	NOM	Note prix		note methodo	note intention	Justification prix	note technique	Total			
		Forfait provisoire de rémunération HT	Pts sur 40						Pts sur 60	Pts sur 100	
1	Archivolto	107 520,00	39,97	2	22	23	5	49,50	3	89,47	3
2	Atelier l'échelle	114 944,00	37,39	3	24	25	9	58,00	1	95,39	1
3	Bonnot	118 224,00	36,98	4	20,5	21,0	5,0	46,50	5	83,48	5
4	Le Romancier	128 000,00	33,57	5	22	23	9	54,00	4	87,57	4
5	PRN architecte	107 435,25	40,00	1	22	25	5	52,00	2	92,00	2

Les entreprises non retenues ont été avisées le 06/07/2023.

Le marché a été notifié à Atelier l'Échelle le 10/07/2023 par le biais de la plateforme Mégalis.

- ✓ **Prestations de restauration collective à destination des restaurants scolaires, de l'accueil collectif de mineurs et du multi-accueil**

**Procédure adaptée**

Accord-cadre portant sur des prestations de restauration collective (confection et livraison de repas et goûters) à destination des restaurants scolaires, de l'accueil de loisirs et du Multi-Accueil, des membres du groupement de commandes de GUIDEL (Ville et CCAS)

Publication adressée au BOAMP, à Ouest France et sur la plateforme de dématérialisation "e-megalis" le 26/03/2023.

Date limite de réception des offres : le lundi 22/05/2023 à 12h00

Ouverture des plis : le 22/05/2023 à 14h00

Cinq offres dématérialisées nous sont parvenues, toutes conformes.

Une diététicienne a été consultée concernant la valeur technique des offres.

Après analyse des offres, la Commission s'est à nouveau réunie le 28 juin 2023 à 11h00.

Le dossier d'analyse est consultable au service Marchés Publics.

**Critères d'analyse des offres :**

Les offres ont été analysées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

- Prix des prestations : **30 %**
- Valeur Technique : **70 %**

**Analyse des offres**

	Points	ANSAMBLE	DUPONT	RESTORIA	ARMONYS	AGORA
QUALITE DE LA PRESTATION ALIMENTAIRE	/30	22.49	22.49	15.00	20.62	20.62
QUALITE DE LA PRESTATION DE SERVICES ET MOYENS MOBILISES	/20	15.00	13.50	12.75	15.00	13.50
DÉVELOPPEMENT DURABLE	/20	15.00	12.00	12.00	15.00	15.00
<b>TOTAL CRITÈRES VALEUR TECHNIQUE</b>	<b>TOTAL /70</b>	52.49	47.99	39.75	50.62	49.12
QUANTITATIF ESTIMATIF OFFRE DE BASE		539 025,50 €	621 089,00 €	569 528,50 €	529 425,50 €	541 559,50 €
<b>TOTAL CRITÈRE PRIX</b>	<b>TOTAL /30</b>	29.47	25.57	27.89	30.00	29.33
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>TOTAL /100</b>	<b>81.96</b>	73.56	67.64	80.62	78.45
<b>Classement</b>		<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

C'est la société ANSAMBLE qui a été retenue par la Commission d'appel d'offres.

Ce choix s'est effectué au vu des arguments suivants :

- menus détaillés et conformes à la demande,
- plan alimentaire détaillé et satisfaisant,
- qualité des moyens mobilisés,
- diversité des actions à dimensions environnementale, sociale et sociétale,
- prix des prestations corrects.

Les entreprises non retenues ont été avisées le 29/06/2023 par le biais de la plateforme de dématérialisation.

Le marché a été notifié à ANSAMBLE le 06/07/2023 par le biais de la plateforme Mégalis.

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 29 Septembre 2023

Le Maire,  
Joël DANIEL

